

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

004/21/03/2022

## EXERCICE 2022

Affectation du résultat  
d'exploitation de l'exercice 2021

Membres en exercice :	13
Présents :	07
Suf. Exprimés :	09
Votes pour :	09
Votes contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un mars à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, en la salle des Délibérations de la Mairie de St Florent sur Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : M. PHILIPPEAU  
Date de convocation : 9 Mars 2022

Etaient présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – Mme SABOURAULT (Titulaire) de St Caprais – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaient excusé(s) :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher.

Etaient absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – Mme AOUDAR (Titulaire) de Poisieux – M. BONNET (Titulaire) de Primelles – M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « Pouvoir » :

Mme PAVIOT à Mme LOZACH-SIRET – Mme ROBERT à M. GONTHIER.

Le Comité Intercommunal, réuni sous la Présidence de Mme LOZACH-SIRET Colette,  
Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021,  
Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2020	Virement à la Section de Fonctionnement	Résultat de l'exercice 2021	Restes à réaliser 2021	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	71 916,14 €		33 142,39 €			105 058,53 €
Fonctionnement	115 558,12 €		1 225,99 €			116 784,11 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ; le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

## LE COMITE INTERCOMMUNAL

- décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMMULE AU 31/12/2021</b>	116 784,11 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	€
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	116 784,11 €
Total affecté au c/1068	€
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Saint Florent/Cher, le 22 Mars 2022

Au registre sont les signatures

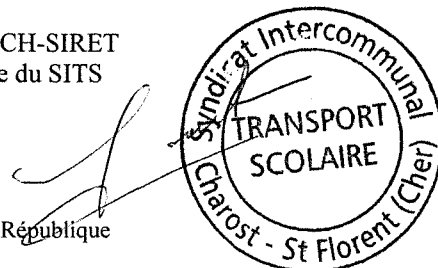
## Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,

C. LOZACH-SIRET  
Présidente du SITS



Transport Scolaire – Hôtel de Ville de St Florent/Cher – Place de la République

Permanence : Mercredi de 9h à 12h

Tel : 02.48.02.53.06 – E-mail : sirs19.cher@wanadoo.fr